

Le système du retraite chinois est similaire à celui des pays européens, alors qu'il n'a commencé à se développer que depuis les années 90.

En Chine, l'âge de la retraite est de 60 ans pour les hommes et de 50 ans pour les femmes, qui est évidemment plus tôt que celui des pays développés. Quant au système de la pension, il se compose de trois parties : l'assurance pension de base, l'assurance pension complémentaire d'entreprise et l'assurance pension d'épargne personnelle. La première est la source principale de la pension en Chine, mais c'est une cotisation sociale généralisée, c'est-à-dire que c'est les actifs qui paient pour les retraités dans ce système. En général, les employés paient 8% de leur salaire chaque mois et les sociétés paient 20%. La deuxième est une assurance créée volontairement par les entreprises. Les employeurs et les employés paient ensemble pour créer un compte de retraite qui est géré par une compagnie d'assurance. Le montant de la pension est déterminé par le rendement d'investissement. La troisième est une épargne ou une assurance de retraite personnelle et volontaire.

Cependant, le système de retraite chinois présente encore de nombreux inconvénients. Par exemple, il y a beaucoup de ruraux qui ne participent pas encore au système de retraite et la pression des entreprises est trop forte pour répondre à un vieillissement de plus en plus grave de la population. Par conséquent, des réformes sont nécessaires.